

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 42 (1980)  
**Heft:** 14

**Rubrik:** 54ème rapport annuel de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA : pour la période allant du 1er juillet 1979 au 30 juin 1980

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# 54ème Rapport annuel

de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA

pour la période allant du 1er juillet 1979 au 30 juin 1980

## 1. Introduction

L'activité de l'ASETA durant l'exercice 1979/80 est décrite dans les chapitres suivants selon certaines perspectives. Nous ne citerons que les tâches les plus importantes incombant à l'ASETA ainsi que les démarches qu'elles exigent. A ce propos, on doit faire ici la distinction entre la défense proprement dite des intérêts des membres et le maintien d'une

administration bien structurée. Au cours de l'exercice écoulé, le Secrétariat a subi deux modifications importantes: d'une part, après la démission de M. R. Piller, le changement de direction au 1er janvier 1980, d'autre part, le transfert du Secrétariat central de Brougg à Riniken.

Le rôle toujours plus grand joué par la mécanisation dans l'agriculture n'a été démontré, dans nos pré-

**Tableau 1 L'Office fédéral des statistiques a recensé à fin septembre 1979 dans notre pays 2 577 194 véhicules à moteur en circulation qui se répartissent comme suit:**

	1978	1979	Augmentation par rapport à 1978
Voitures de tourisme	2'054'977	2'154'274	+ 4,8%
Minibus et autocars	10'719	10'945	+ 2,1%
Camionnettes et camions, tracteurs à sellette	152'746	160'597	+ 5,14%
Tracteurs industriels et agricoles, chariots à moteur et voitures automobiles de travail	124'156	130'951	+ 5,47%
<b>Total des véhicules automobiles</b>	<b>2'342'598</b>	<b>2'456'767</b>	<b>+ 4,9%</b>
Motocyclettes	122'804	120'427	- 1,9%
<b>Total des véhicules à moteur</b>	<b>2'465'402</b>	<b>2'577'194</b>	<b>+ 4,5%</b>

Le degré de motorisation par rapport au chiffre de la population suisse est en conséquence le suivant:

	Voitures automobiles par 1000 habitants	Véhicules utilitaires par 1000 habitants
1965	155	18
1970	221	22
1975	278	28
1978	325	45 *)
1979	340	48 *)

\*) y compris les tracteurs agricoles

**Tableau 2 Tracteurs neufs mis en service**

Année	Tracteurs neufs mis en service			selon le poids total						
	agricoles	Industriels	Total	à quatre roues motrices	Diesel	Jusqu'à 1500 kg	1501–2000 kg	2001–3000 kg	3001–4000 kg	de plus de 4000 kg
1975	4'231	37	4'268	1'157	4'254	124	1'113	2'703	281	47
1976	3'622	22	3'644	1'069	3'639	94	923	2'391	199	37
1977	—	—	4'066	1'258	4'056	131	1'021	2'566	299	49
1978	—	—	4'341	1'533	3'332	173	1'083	2'714	294	77
1979	—	—	5'007	2'265	4'990	223	1'034	3'004	562	184
selon cylindrée										
jusqu'à 1150 cm <sup>3</sup>	1151–1350 cm <sup>3</sup>	1351–1650 cm <sup>3</sup>	1651–1950 cm <sup>3</sup>	1951–2250 cm <sup>3</sup>	2251–2550 cm <sup>3</sup>	2551–3050 cm <sup>3</sup>	3051–4550 cm <sup>3</sup>	4551–6050 cm <sup>3</sup>	cm <sup>3</sup>	cm <sup>3</sup>
1975	21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184	21
1976	10	3	27	13	29	420	1'209	1'775	134	24
1977	12	21	20	12	37	513	1'423	1'833	178	17
1978	25	44	18	19	22	687	1'386	1'949	166	25
1979	81	53	27	34	34	700	1'493	2'283	256	46

cédents rapports, qu'à l'aide de statistiques et de chiffres repris de comptabilités agricoles. Cette année, nous renonçons à publier des chiffres concernant les véhicules et machines agricoles utilisés dans l'agriculture et espérons, sur la base du recensement des exploitations agricoles de 1980, être en mesure de le faire de manière encore plus précise l'année prochaine. Il nous paraît par contre intéressant de renseigner une fois nos lecteurs sur l'effectif de tous les véhicules automobiles en Suisse (Tableau 1).

Les problèmes concernant les huiles minérales, les différentes énergies, les mesures d'économie à prendre et les recherches d'énergies alternatives n'ont cessé de préoccuper les politiciens, les scientifiques et les consommateurs. Nous tenterons de montrer dans le Tableau 2 (tracteurs nouvellement mis en circulation) dans quelle mesure les acheteurs ont été influencés par toutes ces considérations. La tendance à acheter des tracteurs plus lourds, avec plus de cylindrée, donc avec des moteurs plus puissants, saute aux yeux. Cela ne veut pas dire que la consommation totale des carburants utilisés dans l'agriculture s'en trouve forcément influencée dans un sens négatif. En effet, si ces tracteurs correspondent à une technique et une organisation du travail optimales, les craintes ne sont pas justifiées. Il est en tout cas évident que notre organisation devra s'occuper de plus en plus de problèmes relatifs aux besoins en énergie, au stockage de carburants et constitutions de réserves pour l'agriculture.

## 2. L'effectif des membres

Dans notre dernier Rapport annuel, nous avions fait état d'une réjouissante augmentation de l'effectif des membres de notre association. Etant donné que le chiffre indiqué nous était fourni pour la première fois par l'ordinateur, nous avions tenu à faire quelques réserves. Depuis lors, certaines données de ce programme ont dû être modifiées, si bien que quelques chiffres concernant l'effectif des membres au 30 juin 1980 ne correspondent pas exactement à ceux de l'exercice précédent. A partir de l'année prochaine, par contre, les comparaisons seront à nouveau possibles grâce à un système unifié. Actuellement, l'effectif des membres de l'ASETA suit encore une courbe légèrement ascendante.

Après certaines difficultés et une grosse somme de travail supplémentaire, les premiers effets positifs de l'enregistrement des listes des sections sur bande magnétique se font sentir. Du côté financier, entre autres, la situation est aussi plus fluide car les sections peuvent maintenant recourir au Secrétariat central pour de nouvelles prestations de service intéressantes et avantageuses. Elles s'adressent par exemple souvent à ce dernier pour qu'il mette à leur disposition les adresses imprimées par l'ordinateur et servant à l'envoi de circulaires. Les 10 sections suivantes, soit AG, BE, GE, JU, LU, SG, SH, SO, TG et ZH ont recours aux services de l'ordinateur pour l'encaissement des cotisations de leurs membres au moyen des bulletins de versement bleus BVR (Bul-

**Tableau 3 Effectif des membres des différentes Sections**

Section	Exploitations *)	30.6.1975	30.6.1976	30.6.1977	30.6.1978	30.6.1979	30.6.1980
AG	3'655	3'024	2'837	2'861	2'890	2'988	2'960
BE	14'575 **)	7'031	7'096	7'115	7'001	7'080	6'905
BS + BL	926	782	824	809	797	815	810
FL	191	261	265	264	258	253	252
FR	4'477	3'165	2'987	2'953	2'945	3'033	2'998
GE	447	382	377	366	365	366	349
GR	2'717	219	205	200	194	182	169
JU		427	425	405	392	400	371
LU	6'069	2'119	2'195	2'331	2'428	2'713	2'629
NE	1'201	614	685	655	653	697	636
NW	559	138	136	138	140	154	156
OW	788	141	138	123	123	121	119
SG	5'455	2'658	2'764	2'807	2'854	2'956	3'084
SH	552	818	811	807	792	806	777
SO	1'554	902	901	893	875	894	904
SZ	1'838	449	477	484	487	551	644
TG	3'709	2'926	2'853	2'845	2'906	2'821	2'748
TI	930	350	332	329	323	306	287
VD	5'395	3'387	3'201	3'169	3'127	3'219	3'084
VS	2'009	238	230	223	221	215	206
ZG	719	623	629	634	625	647	640
ZH	4'473	5'565	5'527	5'577	5'545	5'657	5'514
<b>Total</b>		<b>36'219</b>	<b>35'895</b>	<b>35'988</b>	<b>35'941</b>	<b>36'874</b>	<b>36'242</b>

\*) Exploitations agricoles dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale    \*\*) Jura inclus

letins de versement avec référence). Les frais de ces opérations sont à la charge de chaque section concernée et ne grèvent pas la caisse de l'ASETA. De plus, la tâche des gérants de section se trouve grandement facilitée.

### 3. Les organes de l'ASETA

#### Comité directeur

Président central

H. Baechler, Morat FR

Vice-président

G. Pottu, Malval GE

#### Membres

G. Ammann, Gossau SG, P. Horst, Busswil BE, H. Leibundgut, St. Urban LU, J. Oehninger, Adlikon ZH, M. Tardy, St-Prex VD

#### Comité central

Président central

H. Baechler, Morat FR

#### Membres

(Présidents des sections et des commissions techniques)

AG: H. Marti, Othmarsingen, BE: P. Horst, Busswil,

BB: K. Schäfer, Liestal, FL: B. Hasler, Ruggell, FR: P. Trachsel, Flamatt, GE: R. Chollet, Gy, GR: L. Jörg, Landquart, JU: M. Chételat, Courtételle, LU: H. Leibundgut, St. Urban, NE: F. Schleppi, Lignières, NW: W. Zimmermann, Ennetmoos, OW: P. Gasser, Sarnen, SG: G. Ammann, Gossau, SH: H. Reich, Gächlingen, SO: F. Tschumi, Riedholz, SZ: A. Föhn, Schwyz, TG: J. Fatzer, Neukirch-Egnach, TI: R. Cattori, Cadenazzo, VD: M. Tardy, St-Prex, VS: Ch. Bonvin, Conthey, ZG: Ch. Blattmann, Oberägeri, ZH: J. Oehninger, Adlikon

CT 1: V. Monhart, Unterschlatt, CT 2: H. Ryser, Oberwil, CT 3: N. Wolfisberg, Hohenrain, CT 4: K. Schib, Oberfrick

#### Commission Technique 1

(questions techniques d'ordre général)

#### Président

V. Monhart, Unterschlatt TG

#### Membres

K. Hatt-Meier, Schaffhausen, F. Hirter, Safenwil AG, A. Lippuner, Marly FR, L. Moos, Schongau LU, R. Mumenthaler, Wimmis BE, R. Studer, FAT, Tänikon

TG; J.P. Zahnd, La Chaux-de-Fonds NE (voix consultative)

### **Commission technique 2**

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage)

#### **Président**

H. Ryser, Oberwil BL

#### **Membres**

F. Bütkofer, Limpach BE, G. Guidoux, Cronay VD, H. Marti-Schürch, Othmarsingen AG, E. Meier, Wiesendangen ZH, P. Forestier, Chancy GE, FAT, Tänikon TG

### **Commission technique 3**

(questions concernant l'emploi en commun des machines)

#### **Président**

N. Wolfisberg, Hohenrain LU

#### **Membres**

H. Hodel, Schönenwerd SO, P. Müri, Gränichen AG, O. Schwarzer, Wülflingen ZH, U. Stämpfli, Schüpfen BE, FAT, Tänikon TG, SVBL, Lindau ZH

### **Commission technique 4**

(formation complémentaire des sociétaires et coordination avec la formation professionnelle ordinaire)

#### **Président**

K. Schib, Oberfrick AG

#### **Membres**

F. Lachat, Courroux JU, K. Schmid, Hohenrain LU, R. Studer, FAT, Tänikon TG, A. Gysel, BAL, Berne, W. Herzig, BAL, Berne  
W. Bühler, Riniken AG (voix consultative), J.J. Romang, Grange-Verney, Moudon (voix consultative)

### **Commission de vérification des comptes**

#### **Président**

J. Roy, Porrentruy JU

#### **Membres**

P. Zimmerli, Lenzburg AG (réviseurs permanent)  
J. Bircher, Hagendorn ZG  
B. Schafroth, Ettingen BL (1<sup>er</sup> remplaçant)  
R. Tschanz, Valangin NE (2<sup>e</sup> remplaçant)

## **4. L'activité des organes de l'ASETA**

**La 53<sup>ème</sup> Assemblée des délégués (AD)**  
Cette assemblée a eu lieu le 22 septembre 1979, dans

la belle salle communale de Gamprin FL et a réuni 10 invités, 3 représentants de la presse écrite, 5 membres d'honneur, 25 membres du Comité central et 76 délégués. Le procès-verbal de la 52<sup>ème</sup> AD (Vevey 1978), le 53<sup>ème</sup> rapport d'activité et le programme d'activité 1979/80 y furent approuvés à l'unanimité. Il en fut de même du rapport financier 1978/79 qui boucle par un modeste bénéfice de Fr. 5 097.05. Il fut ensuite décidé de fixer à un même montant, soit à Fr. 15.—, la cotisation annuelle des propriétaires de véhicules automobiles agricoles à deux essieux et celle des propriétaires de monoaxes. Sur proposition du Comité central, les plans financiers 1980/81 et 1981/82 furent également approuvés. Ce dernier prévoit une augmentation de cotisation de 50 cts, ce qui la portera à Fr. 15.50. L'assemblée décida de se rallier à l'avis du Comité directeur et de renoncer, du moins pour le moment, à l'introduction du nouveau format A 4 du périodique de l'ASETA. Par suite de la démission de leurs prédécesseurs, MM. Ch. Blattmann, Oberägeri ZG, Ch. Bonvin, Conthey VS et R. Cattori, Cadenazzo TI furent élus au Comité central (CC). En témoignage de reconnaissance pour les services rendus à l'ASETA, MM. Th. Bitzi, Cham ZG, M. Constantin, Sion VS, F. Gerber, Schüpfen BE, O. Herger, Seedorf UR et G. Olgiaatti, Cadenazzo TI, furent nommés membres d'honneur. La proposition de la Section argovienne de tenir la 54<sup>ème</sup> AD dans son canton fut accueillie par de vifs applaudissements. Deux propositions furent ensuite communiquées à l'assemblée des délégués: celle de la Section fribourgeoise demandant la publication d'une brochure consacrée à la prévention des accidents et celle de la Section de la Principauté du Liechtenstein qui voudrait que des concours d'habileté CH/FL soient organisés pour les conducteurs de tracteurs agricoles. M. le Conseiller d'état Oehry ainsi que MM. F. Bergmann, représentant de la FAT, U. Hofer (ASMA) et H. Sax (Vaudoise Assurances) firent tour à tour l'éloge de l'activité de l'ASETA.

### **Comité central (CC)**

Le CC a siégé pour la 95<sup>ème</sup> fois le 21 septembre 1979, à l'Hôtel Saroya, à Planken FL. Cette séance fut consacrée à la préparation des objets à traiter au cours de la 53<sup>ème</sup> AD. Ce n'est pas sans émotion que les membres du CC apprirent du Président central la démission, au 31 décembre 1979, de M. R. Piller, directeur. M. H. Baechler, président central, après le dîner qui réunit toute l'assemblée, retraça la longue et fructueuse carrière du démissionnaire et lui transmit les sincères remerciements de tous les organes de l'ASETA. M. Piller restera à la tête de la Rédaction après le 31 décembre 1979.

M. W. Bühler, Riniken, jusque-là chef du Centre de cours 1, est nommé directeur en remplacement de M. Piller. M. H. U. Schmid, Villnachern AG, devient nouveau chef du Centre 1. En outre, MM. N. Wolfisberg, Hohenrain LU, et U. Stämpfli, Schüpfen BE, sont nommés resp. président et membre de la CT 3.

#### Comité directeur (CD)

Trois séances ont été tenues durant l'exercice écoulé. Elles eurent lieu les 7 et 25 août 1979 ainsi que le 26 janvier 1980. Les objets traités furent les suivants: conséquences à tirer suite à l'enquête faite au sujet d'un nouveau format du périodique de l'ASETA / Préparation en vue du changement à la direction et du transfert du secrétariat central de Brougg à Riniken / Préparation de la 95ème séance du CC et de la 53ème AD / Prise de position concernant la hausse des coûts d'impression du périodique. Beaucoup de temps fut consacré également aux problèmes d'ordre administratif.

#### Commission technique 1 (CT 1)

Parmi les problèmes dont il fut question à la séance de la CT 1 du 4 avril 1980, séance qui eut lieu au Centre de cours 1, deux retinrent particulièrement l'attention: dans la pratique, on constate que la différence entre la puissance en kW (ch) indiquée dans le prospectus de certains tracteurs et la puissance réelle de ces machines augmente sans cesse. Un tel état de chose ne peut être toléré plus longtemps. A la demande de la CT 1, une solution a été cherchée lors de plusieurs séances, d'entente avec le Comité de l'ASMA et des représentants de la FAT. Actuellement, on constate avec satisfaction que l'ASMA recommande à ses membres d'indiquer la puissance effective mesurée à la prise de force. Nos membres seront renseignés en temps utile sur cette importante innovation. En outre, la CT 1 demande que toutes les instances intéressées et les agriculteurs en particulier soient rendus attentifs sur la nécessité toujours plus urgente de constituer des réserves de carburants liquides. Une campagne de propagande devrait être envisagée après entente avec l'Office fédéral de la défense économique et celui de la défense nationale économique. Le programme des deux demi-journées d'information de l'ASETA fut également élaboré lors de cette séance.

#### Commission technique 2 (CT 2)

Cette commission a siégé le 28 avril et le 30 mai 1980, à Riniken. La seconde réunissait en plus les présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses. Le point le plus important à l'ordre du jour était celui concernant les

tarifs des moissonnages-battages en 1980. Il fut ensuite question de la politique des blés de l'administration fédérale. Il y a lieu de remarquer que davantage de temps devra être consacré à l'avenir aux problèmes spécifiquement techniques.

#### Commission technique 3 (CT 3)

La CT 3 a également siégé deux fois au cours de l'exercice écoulé. Un programme d'activité de durée moyenne fut élaboré à la séance du 16 avril 1980, programme dont les points principaux sont les suivants: Faire l'inventaire des petites communautés d'utilisation en commun des matériels agricoles et les soutenir dans la mesure du possible / Mettre à jour la documentation y relative / Réimpression d'un «Carnet de contrôle des heures d'utilisation des tracteurs et machines agricoles» / Engager les chefs d'exploitation à planifier le renouvellement de leur parc de machines à plus long terme / Défendre de manière accrue les intérêts de services d'entrepreneur de travaux agricoles à façon.

La seconde séance du 18 juin 1980 eut lieu avec des représentants de l'OGG Berne (Société économique du canton de Berne). Elle avait pour but de s'entretenir sur les activités et les démarches éventuelles qui s'imposent après la publication du travail de diplôme de M. R. Krummenacher. Ce travail fournira la base d'un manuel destiné aux élèves d'écoles d'agriculture.

#### Commission technique 4 (CT 4)

Les membres de cette commission ont approuvé par écrit les listes de cours des deux centres de formation professionnelle complémentaire. Etant donné qu'aucun nouveau programme de cours ne devait être approuvé et qu'il n'y avait pas de problèmes urgents à traiter, on renonça à la convocation de cette commission.

### 5. Manifestations organisées par le Comité central

La journée d'information 1979 s'est déroulée, comme cela est devenu la tradition, en deux demi-journées et à des endroits différents:

le 7 décembre 1979 au Restaurant «Schönbühl», Schönbühl-Urtenen BE

le 8 décembre 1979 au Restaurant «Kreuzstrasse», Märstetten TG

La participation a été de 200 personnes à Schönbühl et de 120 à Märstetten. A la demande des Commissions techniques 1, 2 et 3, le thème adopté fut «L'utilisation en commun des machines agricoles», thème qui fut traité par 4 spécialistes et sous différents aspects:

- «Les aspects d'ordre économique et humain de l'emploi communautaire des machines agricoles» Rapporteur: R. Gnädinger, ASCA, Lindau ZH
- «La situation actuelle de l'emploi communautaire» Rapporteur: R. Krummenacher, ECA Liebegg, Gränichen AG
- «Le service d'entrepreneur agricole est un service de prestation de l'agriculture moderne» Rapporteur: H. Ryser, Oberwil BL
- «Le service d'entrepreneur agricole et les COUMAS — collaboration ou concurrence» Rapporteur: F. Hirter, Safenwil AG

Ces exposés ont été publiés dans «Technique agricole» et «Schweizer Landtechnik» et, sous une forme plus condensée, dans «Tecnica agricola». Ces journées d'information ne profitent donc pas aux participants seulement, mais à un vaste cercle de lecteurs et de praticiens. Nous remercions très sincèrement les conférenciers ainsi que MM. R. Mumenthaler, Wimmis BE, et V. Monhart, Unterschlatt TG, qui ont animé toute la discussion. Les sections de Berne et de Thurgovie avaient profité de l'occasion pour fixer leur assemblée générale le même jour, dans la matinée, ce qui avait amené un nombre plus grand encore de participants.

## 6. Le Centre de cours 1 à Riniken

(Rapport de H. U. Schmid, chef du centre)

La dix-septième période d'activité a compté 154 jours de cours, soit 25 de plus que l'hiver précédent. Cette augmentation réjouissante est due au fait que des cours de 1 à 3 jours furent organisés parallèlement à d'autres. Les cours M 8, A 11, A 12, A 13, AR 14, H 2 et L 1 s'y prêtent particulièrement bien et furent introduits pour la première fois dans le programme d'hiver 1979/80.

Un cours qui remporta un succès tout particulier fut le M 8 (réparer au lieu de jeter). L'enseignement se concentre ici sur les travaux de soudure plus difficiles, assemblage adéquat des métaux, savoir-faire, etc.). Ce cours a pu être donné deux fois avec le nombre maximal de participants prévu et devra être prolongé d'un jour à l'avenir. Nous voudrions souligner ici que les participants possédant déjà une expérience suffisante en soudure électrique profitent bien davantage de ce cours.

Les cours A 11 (entretien des machines à récolte totale), A 13 (accouplement rapide des machines et commandes hydrauliques), AR 14 (entretien des transmissions à cardans) et H 2 (entretien et montage de systèmes de relevage hydraulique simple)

sont donnés parallèlement au cours AR 2 qui, lui, est organisé deux fois par hiver. Ce côté à côté de deux cours différents est rendu possible par leurs nombreux points communs. Même un nombre de participants inférieur dans l'un ou l'autre des cours parallèles ne nuit en rien à un déroulement rationnel.

Un cours qui a eu aussi beaucoup de succès est le A 12 (tests de pulvérisateurs pour cultures et leur entretien). Un banc d'essai à caniveau pour contrôler la répartition transversale et un manomètre-test pour contrôler l'exactitude de l'indicateur des manomètres furent utilisés pour la première fois à ce cours, auxiliaires précieux prêtés par le canton d'Argovie.

Pour le cours L 1 (équipement correct des véhicules automobiles et remorques agricoles / matériels portés larges et remorques), on a enregistré pour la première fois depuis 1978 un nombre suffisant d'inscriptions. M. W. Bühler, directeur, et M. H. U. Fehlmann, moniteur de cours, insistèrent avant tout sur les nouvelles prescriptions du droit de circulation routière valables dès le 1er janvier 1980. Un détail digne d'être signalé: le comité de la section bernoise assistait in corpore à ce cours!

Un fait nouveau a été les trois cours de une semaine chacun organisés pour les étudiants en agronomie du Polytechnicum fédéral de Zurich (cand. ing. agr.). Ces cours devaient servir de préparation au stage pratique, et les 47 étudiantes et étudiants, provenant tous de milieux non agricoles, purent acquérir les connaissances pratiques fondamentales du maniement des machines agricoles les plus importantes. Afin de pouvoir travailler dans les conditions ressemblant le plus à celles de la pratique, ce cours fut donné en partie sur le domaine de M. H. U. Fehlmann, moniteur de cours, que nous remercions sincèrement.

Le Tableau 4 renseignera les lecteurs sur les autres cours qui ont été donnés au Centre 1.

Je ne voudrais pas manquer d'adresser aussi de vifs remerciements à toutes les personnes, institutions et firmes qui nous ont fait bénéficier de leur appui:

- aux moniteurs de cours H. U. Fehlmann et W. Roth ainsi qu'au personnel du Secrétariat central;
- aux firmes qui ont aimablement mis à notre disposition des machines ou du matériel d'enseignement;
- aux participants des cours pour tout l'intérêt qu'ils portent à la formation professionnelle complémentaire et la confiance accordée au Centre de cours de l'ASETA.

Durant les mois d'été, l'auteur de ce chapitre a été chargé, outre l'entretien des bâtiments et de ses installations, des tâches suivantes:

— Mise à jour ou renouvellement de la documentation écrite ainsi que du matériel d'enseignement visuel, tout cela dû, d'une part, à l'évolution constante de la technique et, d'autre part, à l'épuise-

ment du stock de certaines feuilles de documentation.

- Préparation de six nouveaux cours cités en début de chapitre.
- Collaboration au Service technique, activité étroitement liée à l'enseignement et par conséquent à l'enrichissement des cours d'hiver.

**Tableau 4**

**Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle complémentaire de Riniken (hiver 1979/80)**

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
<b>1979</b>					
15.10. — 19.10.	501	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	16
5.11. — 9.11.	502	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	9
5.11. — 7.11.	503	La soudure autogène (1 <sup>er</sup> degré)	M 3	3	4
8.11.	504	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	5
12.11. — 21.12.	505	Travaux sur métaux	M 1	3	10
	506	La soudure électrique (1 <sup>er</sup> degré)	M 2	3	10
	507	La soudure autogène (1 <sup>er</sup> degré)	M 3	3	10
	508	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10 $\frac{1}{2}$	10
	509	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10 $\frac{1}{2}$	10
22.11.	510	Manière et possibilités d'équiper un atelier de ferme	M 7	1	8
28.11.	511	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	7
29.11.	512	Les matières plastiques (façonnage, réparations)	M 6	1	8
30.11.	513	Les transmissions à cardans / Limiteurs de couple	AR 14	1	6
4.12.	514	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automobiles et machines agricoles	H 2	1	6
5.12. — 6.12.	515	Equipements électriques de véhicules automobiles et remorques agricoles	E 1	2	12
10.12.	516	Emploi des peintures et des laques	MES 1	1	10
11.12.	517	Alimentation en eau de la maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation	MES 2	1	12
12.12. — 13.12.	518	Pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	16
14.12.	519	Pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	16
<b>1980</b>					
3.01.	520	L'équipement correct des véhicules automobiles et remorques agricoles / Les systèmes de freinage pour remorques	L 1	1	12
3. 1. — 4. 1.	521	Equipements électriques de véhicules automobiles et remorques agricoles	E 1	2	11
7. 1. — 18. 1.	522	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10 $\frac{1}{2}$	7
9. 1. — 11. 1.	523	Entretien des récolteuses complètes de pommes de terre et de betteraves	A 11	3	3
15. 1.	524	L'accouplement rapide des machines / Les commandes hydrauliques / Les freins hydrauliques	A 13	1	6
16. 1.	525	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automobiles et machines agricoles	H 2	1	10
17. 1.	526	Les transmissions à cardans / Limiteurs de couple	AR 14	1	15
21. 1. — 1. 2.	527	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10 $\frac{1}{2}$	8
21. 1. — 22. 1.	528	Pose de revêtements modernes pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	12
23. 1.	529	Pose de parois en terre cuite, faïence et grès	MES 6	1	14
24. 1.	530	Emploi des peintures et des laques	MES1	1	11

à reporter

90 294

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
			report	90	294
25. 1.	531	Alimentation en eau de la maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation	MES 2	1	14
26. 1.	532	Outils et matériaux modernes pour les réparations et les rénovations	MES 3	1	6
4. 2. — 8. 2.	533	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	11
11. 2. — 15. 2.	534	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	11
13. 2. — 15. 2.	535	La soudure autogène (1 <sup>er</sup> degré)	M 3	3	10
18. 2. — 29. 2.		<b>KM 11:</b>			
	536	Travaux sur métaux	M 1	3	12
	537	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	12
	538	La soudure autogène (1 <sup>er</sup> degré)	M 3	3	12
18. 2. — 20. 2.	539	La soudure autogène (1 <sup>er</sup> degré)	M 3	3	10
21. 2. — 22. 2.	540	Travaux de soudage difficiles	M 8	2	11
26. 2.	541	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	9
3. 3. — 7. 3.	542	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	9
6. 3. — 7. 3.	543	Tracteurs à moteur Diesel	A 3	5	7
10. 3. — 11. 3.	544	Travaux de soudage difficiles	M 8	2	12
12. 3. — 13. 3.	545	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumatiques	A 10	2	9
14. 3.	546	Tests de pulvérisateurs de cultures	A 12	1	22
17. 3. — 21. 3.	547	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	20
24. 3. — 28. 3.	548	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	19
31. 3. — 3. 4.	549	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	21
<b>Des cours donnés hors du Centre:</b>					
30. 1.	550	Contrôles de fonctionnement de tracteurs à Sissach		1	10
31. 1.	551	idem, à Therwil		1	8
1. 2.	552	idem, à Itigen		1	11
Cela correspond à 550 (591) journées de participants				Total	154 560

## 7. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

(Rapport de J.-J. Romang, chef du centre)

Dès le 7 novembre 1979, Monsieur Pichonnat et moi-même donnions alternativement 14 cours destinés aux apprentis agricoles. Tous les deux jours, 10—15 jeunes se succéderont pour venir s'initier à l'entretien des tracteurs, au réglage des semoirs et charrues, ainsi qu'aux autres généralités.

Les cours «do it yourself» relatifs à l'entretien des bâtiments, prévus en parallèle avec l'enseignement aux apprentis, n'ont pas eu lieu, les inscriptions n'étant pas assez nombreuses. Ce n'est donc qu'au milieu du mois de décembre que l'activité du centre ASETA a débuté.

La fin du mois de décembre fut assez calme, ce qui nous incite, pour l'hiver prochain, à concentrer notre activité sur janvier et février, période où les agriculteurs sont plus disponibles vu que les betteraves à sucre ont toutes fait le voyage à Aarberg et que les charrues prennent un repos bien mérité. Dans le but de satisfaire nos membres, nous prévoyons, à plu-

sieurs reprises, deux cours différents dans la même journée. Par exemple, un demi-cours de soudure plus des travaux sur tracteurs ou machines agricoles. Puisque les locaux le permettent, un moniteur peut ainsi s'occuper de sept soudeurs pendant que l'autre dirige le chantier réparation machines. Nous combinons ainsi un cours en général bien suivi avec un autre qui attire moins de monde.

L'hiver passé, les sujets inscrits à notre programme étaient fort nombreux et variés. Malgré cela, la participation fut en général un peu moins bonne et nous avons constaté qu'elle varie beaucoup selon les matières abordées.

La nouveauté de la saison passée: une journée consacrée à l'isolation des bâtiments. Deux spécialistes de la maison Fibriver, à Lucens, surent passionner une douzaine de participants.

D'abord il fut question de l'isolation des appartements en relation avec le prix du mazout qui, de temps en temps, fait une petite chute pour mieux remonter après. La visite d'une ancienne porcherie

**Tableau 5 Liste des cours donnés au Centre de formation professionnelle complémentaire de Grange-Verney (hiver 1979/80)**

Date	No. du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
<b>1979</b>					
05. 12.	266	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	4
10. 12.	267	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	4
11. 12.	268	Cours sur tronçonneuses	A 8	1	5
14., 17., 18. 12.	269	La soudure autogène	M 3	3	13
19. 12. – 21. 12.	270	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	10
<b>1980</b>					
7., 11., 12. 01.	271	Cours sur les machines agricoles	A 1	3	4
08., 01. – 11. 01.	272	Cours de soudure électrique prolongé (1er degré)	M 2	4	7
14. 01. – 15. 01.	273	Cours sur les machines horticoles	G 1	2	20
16. 01. – 17. 01.	274	Cours sur les machines horticoles	G 1	2	16
18., 24., 25. 01.	275	Cours de soudure électrique (2ème degré)	M 4	3	5
21. 01.	276	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	5
22. 01. – 23. 01.	277	Cours sur les machines horticoles	G 1	2	16
28. 01. – 30. 01.	278	Cours sur les machines horticoles	G 1	3	16
31. 01.	279	La pose de sols en terre cuite, faïence et carrelage	MES 6	1	10
02. 02.	280	Isolation des bâtiments	MES 8	1	9
04. 02.	281	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	4
05. 02. – 07. 02.	282	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	11
08. 02.	283	Soudure électrique: réparation des pièces d'usure de la charrue	M 2 R	1	4
11. 02.	284	Cours sur les machines agricoles	A 1	1	4
11. 02. – 15. 02.	285	Cours sur les tracteurs (2ème degré)	AR 3	5	3
18. 02.	286	La pose de rustique intérieure	MES 7	1	6
19. 02. – 21. 02.	287	Cours de soudure autogène	M 3	3	13
22. 02.	288	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	4
23. 02.	289	Travaux de carrosserie	M 9	1	10
25. 02. – 26. 02.	290	Maçonnerie et construction rurale	MES 9	2	12
27. 02. – 29. 02.	291	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	10
		Total		53	225

Cela correspond à 486 (550) journées de participants

à laquelle on venait d'appliquer les nouvelles normes en matière d'isolation fut la conclusion de cette étude fort appréciée.

Toujours dans le même domaine et pour répondre aux questions qui préoccupent beaucoup de gens, il serait intéressant de mettre sur pied une journée traitant des différentes manières d'économiser ou de produire de l'énergie à la ferme, tout en dépassant le stade des recommandations générales de la grande presse. Dans ce but, nous sommes à la recherche de spécialistes pouvant s'appuyer sur un minimum d'expérience afin de pouvoir nous entretenir à ce sujet, si possible chiffres à l'appui.

L'ensemble des cours de soudure a bien marché, spécialement la soudure autogène qui comptait une participation accrue. Des discussions avec nos parti-

cipants ressortait le fait que de nombreux chefs d'exploitation ont, tout au long de l'hiver, beaucoup d'obligations d'assister à des assemblées, comités ou représentations les limitant dans leur intention de suivre nos cours. Nous pensons mieux répondre à leur problème en offrant 4 demi-cours au lieu de seulement deux, comme auparavant, et en les répartissant bien dans notre programme.

Pour les cours «do it yourself» nous sommes toujours heureux de pouvoir compter sur la collaboration d'hommes de métier. C'est tout spécialement le cas en ce qui concerne la pose de rustique d'intérieur, maçonnerie et carrosserie. L'ensemble de ces journées traitant des travaux d'entretien des bâtiments attire toujours bien du monde qui déborde de questions.

Quant au cours «révision des machines», il nous pose quelques problèmes: les participants y sont très peu nombreux et viennent souvent de régions fort différentes et éloignées. Ils n'ont ainsi pas la possibilité d'amener leur propre matériel. Et quel contraste entre l'équipement d'un paysan du bord du lac pratiquant de nombreuses cultures et celui d'un éleveur des régions de collines qui ne possède souvent qu'une faucheuse rotative, une autochargeuse et une faneuse, toujours accompagnée, il est vrai, d'une motofaucheuse! Nous donnons souvent un programme à la carte selon les problèmes des participants, en complétant par exemple le cours par une instruction sur les tronçonneuses.

Signalons aussi la venue, à fin janvier, de 60 apprentis horticulteurs-paysagistes qui venaient se familiariser un peu avec les petits moteurs. Nos locaux regorgeaient à leur intention de tondeuses à gazon, motoculteurs, brouettes à moteur et autre matériel spécifique. Nous passions de la bougie au carburateur et jetions un regard rapide sur les tracteurs Diesel.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier sincèrement tous les participants de l'hiver écoulé pour l'excellent esprit qui a régné tout au long de nos cours. Notre centre s'efforcera d'améliorer toujours plus les services qu'il entend offrir aux agriculteurs et reste ouvert à toutes suggestions en rapport avec son activité.

Nous voudrions également exprimer notre vive gratitude à la Direction et à l'ensemble des services de l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney pour tout le soutien qu'ils nous accordent. Nous ne saurions oublier l'aide et les bons conseils que nous recevons de nos collègues du centre 1 et du secrétariat central de l'ASETA à Riniken.

## 8. Le Service technique (ST)

Durant l'année écoulée, W. Bühler et H. U. Schmid furent à nouveau chargés du Service technique. Il incomba à H. U. Schmid de s'occuper avant tout et en temps utile des expertises techniques demandées par des membres, de contrôles de factures et de garanties. W. Bühler, de son côté, était chargé des problèmes relatifs au droit de la circulation routière ainsi que de la représentation de l'ASETA dans d'autres organisations techniques.

Parmi les tâches les plus importantes que ce service a eu à remplir au cours de l'année écoulée, on peut citer les suivantes:

— Préparation de la 8<sup>ème</sup> journée d'information (v. chapitre 5);

- Préparation des séances des Commissions techniques 1, 2 et 3 et rédaction des procès-verbaux respectifs;
- Préparation de la réunion des présidents de groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses;
- Participation aux travaux de la Commission fédérale des installations et appareils techniques;
- Négociations avec des représentants de l'ASMA et de la FAT concernant l'indication de la puissance des tracteurs dans les prospectus;
- Discussion relative au programme d'activité 1981/82 de la FAT;
- Participation, à Liebefeld, à une réunion des propriétaires d'installations de biogaz / Les chances d'aboutir à la création d'une commission technique y relative;

— Expertises:	nombre:
— Contrôles de factures	10
— Contrôles de factures avec appréciation des travaux de réparation	6
— Problèmes touchant au contrat d'achat et à la garantie	8
— Appréciation de dommages subis par des machines et questions litigieuses relatives au contrat d'achat ou à la période de garantie	9
	<hr/> 33

## 9. Notre périodique «Technique agricole»

La 42<sup>ème</sup> année de notre périodique (année civile 1979) a paru comme de coutume en 15 numéros. La plupart de nos lecteurs se souviennent en effet qu'il avait été décidé, lors de la 34<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de l'ASETA de faire paraître trois numéros supplémentaires par année, soit 2 numéros en février, mars et septembre, cela afin d'éviter que les numéros consacrés aux grandes expositions de machines agricoles ne deviennent trop volumineux. L'AD entendait également réaliser dans une certaine mesure le voeu exprimé par les firmes qui auraient désiré disposer de 24 numéros pour leurs annonces. En décembre 1979, les trois éditions de notre périodique atteignaient les chiffres suivants:

— Edition allemande	31 200 exemplaires
— Edition française	8 390 exemplaires
— Edition italienne	400 exemplaires (polycopiée)

**Tableau 6****Nombre de pages du périodique depuis 1970****a) « Technique agricole »**

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total des pages
1970	465	279	744
1971	422	310	732
1972	491	297	788
1973	515	313	828
1974	508	288	796
1975	419	312	731
1976	419	229	648
1977	396	292	688
1978	410	272	682
1979	483	333	816

**b) « Schweizer Landtechnik »**

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total des pages
1970	486	482	968
1971	463	533	996
1972	513	559	1072
1973	508	516	1024
1974	522	526	1048
1975	472	547	1019
1976	461	435	896
1977	518	510	1028
1978	540	526	1066
1979	550	586	1136

L'introduction du format A4 dont il a été question dans le dernier rapport a été rejetée par la 53ème AD. Les estimations et calculs faits à ce sujet ont en effet prouvé qu'un format plus grand aurait inévitablement pour conséquence une disposition moins serrée des textes et donc moins économique. L'avis des firmes qui insèrent dans notre périodique fut plutôt négatif et engagea aussi les délégués à refuser ce changement. Le temps montrera la meilleure voie à suivre. Exception faite de quelques difficultés au début, l'expédition du périodique au moyen d'adresses enregistrées sur bande magnétique s'est avérée rationnelle et n'a pas donné lieu à des réclamations. Nous adressons de sincères remerciements à nos nombreux et fidèles collaborateurs du pays et de l'étranger, ainsi qu'à nos traducteurs MM. R. Schmid et H. Ossent, Mme Y. van Nüwenborg et Mlle L. Coppi. Il n'est pas facile de traduire les articles techniques, aussi apprécions-nous beaucoup la conscience qu'ils mettent à leur travail. Nous tenons à remercier également les annonceurs fidèles à notre périodique et ceux venus plus récemment grossir leur nombre.

La maison Hofmann-Annonces SA, à Zurich, mérite également notre reconnaissance en tant qu'acquéreur d'annonces, de même que la maison Schill & Cie SA, à Lucerne, qui imprime notre périodique et se charge de son expédition.

**10. Education routière et sécurité de la circulation**

On peut déduire du Tableau 9 que la plupart des comités de section se sont occupés à nouveau et de manière très active de la formation des futurs conducteurs de véhicules automobiles agricoles. Le nombre croissant de personnes qui se présentent chaque année à l'examen théorique concernant la catégorie G est avant tout dû au fait que le permis de cette catégorie est également valable pour qui veut conduire un cyclomoteur. Nombreux sont les candidats de milieux non agricoles qui profitent des cours qu'organisent les sections en vue de préparer les jeunes à l'examen théorique de la catégorie G. De tels cours, uniquement destinés aux futurs conducteurs de cyclomoteurs font en effet défaut dans la plupart des cantons, ce qui explique probablement le taux relativement élevé d'élèves ne réussissant pas l'examen faute d'avoir pu suivre un cours préparatoire. Nous remercions donc les comités de section et les moniteurs de cours préparatoires de leur activité pleine de responsabilité.

**Tableau 7**  
**Objets impliqués dans les accidents routiers de 1976 à 1979**

	1976	1977	1978	1979
Chemins de fer	173	181	180	174
Tramways	559	577	546	519
Cars / Omnibus	993	977	955	886
Voitures automobiles	89'330	92'553	95'015	94'512
Camions	7'430	7'727	7'849	8'111
Tracteurs agricoles	614	549	567	559
Tracteurs industriels	202	23	22	25
Tracteurs à sellette	—	388	469	475
Motocyclettes	2'733	3'130	3'340	3'514
Scooters	404	350	322	293
Petites motos	965	887	788	682
Motocycles	5'905	5'961	6'170	6'237
Cycles	2'765	2'794	2'680	2'849
Chars	47	28	46	37
Piétons	4'996	5'007	4'800	4'685
Traîneaux de sport	19	13	16	18
Animaux	1'032	940	938	1'011
Autres objets	909	783	939	1'002
<b>Total</b>	<b>119'016</b>	<b>122'868</b>	<b>125'642</b>	<b>125'589</b>

(Office fédéral de statistique)

**Tableau 8**

**Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers de ces 5 dernières années et par canton**

	1975	1976	1977	1978	1979
AG	45	56	40	41	50
AI	3	2	4	2	2
AR	10	5	5	2	5
BE	92	99	83	86	75
BL	10	12	7	11	14
BS	1	2	—	1	1
FR	36	36	38	40	29
GE	4	4	2	2	6
GL	4	6	3	5	3
GR	39	19	44	34	31
JU	—	—	—	—	10
LU	63	40	38	49	37
NE	7	15	14	19	9
NW	2	4	2	6	4
OW	5	4	4	4	4
SG	49	35	43	45	36
SH	14	9	8	4	6
SO	7	16	14	18	15
SZ	14	17	12	12	20
TG	36	30	34	35	36
TI	10	20	8	14	8
UR	2	—	4	—	1
VD	58	71	54	43	64
VS	54	50	35	42	51
ZG	6	4	8	5	2
ZH	38	58	45	47	40
CH	609	614	549	567	559

(Office fédéral de statistique)

Les représentants de tous les organes de l'ASETA ne manquent pas en outre de rappeler à chaque occasion les dangers qui guettent tout utilisateur et conducteur de machines agricoles ainsi que les risques que ces dernières peuvent aussi faire courir aux autres utilisateurs de la route. Telle est la raison pour laquelle nous avons publié une série d'articles consacrés à la signalisation et l'éclairage spécial de matériels portés d'une largeur totale de 2 m 50 à 3,0 m ou dépassant de 1,0 m la carrosserie du véhicule automobile agricole porteur, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Une feuille de recommandations officielle, promise à la FAT et à notre association, paraîtra sous peu.

A part la série d'articles dont il est question plus haut, d'autres traitant de la prévention des accidents ont également paru dans notre périodique «Technique agricole» et «Schweizer Landtechnik». Les titres en étaient:

- Campagne de propagande pour la prévention des accidents
- Brûler un feu jaune est punissable
- S'instruire pour être conscient de ses responsabilités
- Mesures de sécurité applicables aux transports automnaux
- Le principe de la construction des cadres et arceaux de sécurité
- Soyez plus prudents en effectuant des manœuvres avec des remorques encombrantes qui diminuent fortement la visibilité!
- Le réglage de machines en mouvement
- Conducteurs de moissonneuses-batteuses, réfléchissez aux graves conséquences . . .
- Plus de prudence en obliquant à gauche!
- Danger de mort . . .!

Nous remercions les auteurs de ces articles, notamment le Service pour la prévention des accidents dans l'agriculture (SPA) de leur précieuse collaboration.

#### 11. Le droit sur la circulation routière

Par suite de la révision totale ou partielle de certaines ordonnances complétant la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), les propriétaires de véhicules automobiles agricoles sont également touchés par quelques nouvelles dispositions entrées en vigueur le 1er janvier 1980.

La modification de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR), imposée en partie par la nouvelle Ordonnance sur la signalisation (OSR), fixe en plus le taux d'alcoolémie à 0,8 gramme pour mille.

Dans l'Ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC), on constate un allégement en faveur des agriculteurs. En effet, l'art. 26a précise que: «Les conducteurs de véhicules agricoles automobiles sont dispensés de porter sur eux le permis de conduire pour les courses entre la ferme et les champs».

Dans l'Ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers (OCE) également, des modifications importantes sont intervenues. Il a été tenu compte en partie d'une requête de l'ASETA (art. 6, al. 3). En effet, les agriculteurs n'ont plus besoin d'une autorisation spéciale pour les accessoires indispensables (machines et outils de travail portés) dont la largeur totale ne dépasse pas 3,0 m. En échange de cet allégement, le législateur espère que les utilisateurs de tels matériels accorderont une attention accrue à leur éclairage et à leur signalisation.

**Tableau 9 Manifestations organisées par les Sections durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 1979 et le 30 juin 1980**

Sections	Assemblées et réunions								C. techn.	Cours						Démonstrations	Excursions	Total					
	ass. gén.				réunions régionales					Cours				Démonstrations					Total				
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.		n.	p.	n.	p.	n.	p.			n.	p.	n.	p.		
AG	1	230	9	547	—	—	9	85	30	668	30	668	1	180	—	—	80	2378					
BB	1	107	1	107	—	—	5	77	3	120	3	120	—	—	1	18	14	549					
BE	1	120	13	606	—	—	6	142	171	1898	171	1898	—	—	—	—	362	4664					
FL	1	47	2	89	—	—	—	—	2	35	2	35	1	61	—	—	8	267					
FR	1	86	2	141	—	—	—	—	18	582	18	582	—	—	—	—	39	1391					
GE	1	120	1	80	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	200					
GR	1	30	1	30	—	—	2	22	—	—	—	—	—	—	—	—	4	82					
JU	1	55	1	55	4	100	—	—	3	201	3	201	—	—	—	—	12	612					
LU	1	135	4	290	—	—	—	—	11	972	11	972	—	—	1	50	28	2419					
NE	1	39	1	39	—	—	—	—	7	113	7	113	—	—	—	—	16	304					
NW	1	39	1	39	—	—	—	—	—	—	1	44	—	—	1	45	4	167					
OW	1	18	—	—	—	—	—	—	1	20	1	20	—	—	—	—	3	58					
SG	1	179	20	1497	—	—	—	—	33	957	33	957	—	—	—	—	87	3590					
SH	1	85	1	85	—	—	4	61	3	144	3	146	—	—	3	187	15	708					
SO	1	76	1	76	—	—	1	6	6	175	6	175	1	110	—	—	16	618					
SZ	—	—	—	—	—	—	—	—	16	435	16	435	—	—	—	—	32	870					
TG	1	120	1	120	—	—	11	155	22	516	22	516	1	150	—	—	58	1577					
TI	1	51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1000	1	129	3	1180					
VD	1	135	1	238	—	—	—	—	12	171	12	171	—	—	—	—	26	715					
VS	1	25	4	250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	275					
ZG	1	150	1	150	—	—	1	14	—	—	3	147	1	80	—	—	7	541					
ZH	1	264	—	—	—	—	6	103	66	1358	66	1358	2	497	14	858	155	4438					
Total 79/80	21	2111	65	4439	4	100	45	665	404	8365	408	8558	8	2078	21	1287	976	27603					
Total 78/79	21	2294	40	3143	24	1366	33	841	—	584	—	15590	10	2064	18	1101	730	26399					

\*) Dans la plupart des cantons, un expert de l'Office cantonal des automobiles procède à l'examen théorique clôturant la 2<sup>e</sup> partie du cours

n. = nombre de manifestations

p. = nombre de participants

L'agriculture est également indirectement touchée par les nouvelles prescriptions concernant le bruit et les gaz d'échappement. Ces dernières en effet imposent très souvent aux importateurs des adaptations très coûteuses des véhicules automobiles de provenance étrangère à la législation suisse. L'acheteur en subira le contrecoup sous forme de puissance plus faible ou d'un prix plus élevé du véhicule ou de la machine.

Les modifications dans l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR) concernent également l'agriculteur en sa qualité de conducteur de véhicules non agricoles. Ainsi, à partir de ce printemps, le signal «STOP», de forme ronde, sera peu à peu remplacé par un autre de forme octogonale. On peut se demander si cette décision sera payante et si la sécurité s'en trouvera réellement améliorée comme on l'espère. Qu'il nous soit aussi permis de faire

remarquer que l'administration fédérale devrait également tenir compte des directives internationales lorsqu'elles sont en faveur des utilisateurs de la route.

## 12. L'activité des sections et collaboration avec l'ASETA

Le Tableau 9 permet de se rendre compte de l'intense activité déployée par nos 22 sections. Cette liste montre en effet clairement que la plupart des assemblées, réunions et cours techniques se concentrent sur la période très courte des mois d'hiver. Seuls les cours préparatoires destinés aux jeunes conducteurs (Cat. G) sont donnés, tout au moins dans quelques sections, pendant toute ou une bonne partie de l'année. Ces cours, comme du reste les

réunions régionales, représentent pour beaucoup de sections un moyen de propagande très efficace puisqu'ils leur permettent de recruter de nouveaux membres provenant même parfois de milieux non agricoles.

Il est donc facile de voir l'étroite relation existant entre l'effectif des membres — en augmentation ou peut-être en diminution — et l'activité de chaque section. Aussi l'ASETA s'efforce-t-elle dans toute la mesure du possible de soutenir les efforts des sections en mettant à leur disposition des informations, programmes et thèmes de conférences relatifs à tous les problèmes pouvant susciter l'intérêt des agriculteurs. Actuellement, nous préparons une nouvelle édition de la publication no. 1 «L'agriculteur et la circulation routière» qui, avec de nombreuses diapositives en couleurs, pourra servir de base à plusieurs conférences.

Nos rapports avec les sections sont, comme par le passé, très utiles et agréables. Le mérite en revient avant tout aux présidents et gérants de section que nous remercions tout particulièrement. Nous ne manquons pas, de notre côté, de renseigner très régulièrement ces derniers sur toutes les affaires courantes, que ce soit par lettres, circulaires ou photocopies. Nous nous efforçons en outre de maintenir des contacts personnels avec les sections en nous rendant aussi souvent que possible à leurs assemblées, mais nous prions les responsables de bien vouloir comprendre que l'effectif actuel du personnel du Secrétariat central ne nous permet pas d'assister à toutes les manifestations.

La section des Deux-Bâles, fondée le 26 décembre 1929, a pu fêter un important jubilé et a le droit d'être fière d'une activité fructueuse . . . malgré un passé non dépourvu d'événements quelque peu tumultueux. Nous lui réitérons nos félicitations et nos voeux les meilleurs pour son avenir.

### 13. Le Secrétariat central

Le Secrétariat central a traversé durant l'exercice écoulé une période de changements importants. Nous avons tout d'abord dû prendre congé de notre directeur, M. R. Piller, atteint par la limite d'âge et qui a demandé à être relevé de ses fonctions au 31 décembre 1979. Ses grands mérites furent relevés dans les deux éditions de notre périodique puis rappelés par le président central lors de la 53ème Assemblée des délégués. Les vifs applaudissements de la salle montrèrent à quel point M. Piller jouissait de l'estime de chacun. Le second soussigné de ce rapport, qui lui a succédé le 3 janvier 1980, le remercie de l'appui constant et amical qu'il a reçu de sa

part durant toute la période de transition. Nous nous réjouissons aussi tout spécialement de voir M. Piller rester à la tête de la Rédaction de notre périodique. Un deuxième grand changement ayant marqué cet exercice est le transfert du Secrétariat central, de Brougg à Riniken. Installé dans une ancienne ferme rénovée située juste à côté du Centre de cours pour la formation professionnelle complémentaire 1, le secrétariat pourra se charger encore mieux des travaux administratifs du centre 1, ce qui se révèle déjà très positif. Pour des raisons de place, nous devons renoncer à décrire en détail l'activité du Secrétariat dont il est d'ailleurs question d'une manière ou d'une autre dans les précédents chapitres.

### 14. Relations avec les autorités et organisations

Outre les relations avec les autorités fédérales et les organisations privées découlant des problèmes en relation avec l'équipement technique de l'agriculture, d'une part, la circulation routière et l'approvisionnement en énergie, d'autre part, nous entretenons d'étroits contacts avec les différentes institutions de recherches et de vulgarisation.

#### Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT) à Taenikon TG

Les excellents et utiles rapports que nous avons avec la Direction et les collaborateurs de la FAT méritent d'être relevés. Nous avons à ce propos déjà fait état, au chapitre 4 du présent rapport, de l'aide précieuse apportée par la FAT lors des pourparlers relatifs à l'indication des kW (ch) dans certains prospectus de tracteurs. Il est cependant évident que nos revendications ne pourront que lui occasionner un surcroît de travail (davantage de tests de tracteurs) et qui de plus devra se faire au détriment d'autres objets inscrits à son programme si l'on songe aux réductions de personnel ordonnées par le Parlement.

Les discussions qui ont lieu une fois par année avec les milieux intéressés sur des projets de recherches qui s'imposent et la priorité à leur donner, sont très utiles. Aussi tenons-nous à remercier vivement la FAT de nous y convoquer ainsi que de sa collaboration avec les commissions techniques et les sections de notre association.

Les listes suivantes d'articles publiés dans notre périodique montrent que nos membres sont très bien informés sur tout ce qui concerne le génie rural.

#### a) Dans le «Bulletin de la FAT» (annexe):

- Tests sur transporteurs pneumatiques
- Tableau des types de faucheuses à moteur

- Utilisation en commun des machines — Résultats d'une enquête effectuée dans le canton de Berne
- Les tests de tracteurs (tests rapides) — 19 feuilles de test
- Les effets de l'élimination des pierres dans les cultures de pommes de terre
- Le choix d'un nouveau tracteur
- Raccord instantané — attelage trois-points
- Essais comparatifs de ventilateurs pour installations de grange à ventilation du tas de foin par le bas
- Eléments des frais occasionnés par les matériels agricoles et indemnités à demander pour l'usage de ces matériels en 1980
- Installations de gaz de fumier (biogaz) en Suisse
- Les expériences faites avec la désileuse par le haut
- Commentaires concernant les sièges de conducteurs de tracteurs
- Problèmes des isolations thermiques et de la ventilation des étables
- Essais comparatifs de faneuses-andaineuses
- Commentaires au sujet des capteurs solaires
- Les tests de tracteurs (tests rapides) — 6 feuilles de test
- Essais comparatifs de herses commandées par prise de force

**b) Dans la 1ère partie du périodique:**

- Préparation du sol sans l'emploi de la charrue
- Il est grand temps de contrôler vos récolteuses de betteraves!
- Davantage de confort sur nos machines agricoles!
- L'agriculture et la crise énergétique
- Code standard OCDE pour tracteurs agricoles et dispositifs de sécurité pour conducteurs
- Le principe de la construction des cadres et arceaux de sécurité
- Comment tirer tout le profit possible du soleil lors de la fenaison?
- Pulvérisateurs — équipement, qualité de travail et frais

Nous adressons nos sincères remerciements à M. le directeur P. Faessler, Dr., à M. R. Studer, ingénieur et chef de la Section de technique agricole ainsi qu'à tous leurs collaborateurs.

**Association suisse pour l'encouragement du Conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)**

Les relations que nous entretenons avec l'ASCA, que ce soit avec les bureaux de Suisse romande ou de la Suisse alémanique, passent avant tout par le

secteur «machinisme» dirigé respectivement par MM. P. Mouchet (Lausanne) et R. Gnaedinger (Lindau). La collaboration s'avère tout particulièrement fructueuse en ce qui concerne l'utilisation des matériels agricoles en commun.

**15. Relations internationales**

La 21<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail de la CEA «Mécanisation» a eu lieu à Bari (Italie) les 23 et 24 avril 1980, sous la présidence de M. Franz Geiger, Dr., Vienne. Ces réunions, généralement annuelles, ont pour but d'harmoniser les prescriptions, ordonnances, etc. réglant l'utilisation, l'imposition et la taxation douanière des machines agricoles sur l'ensemble de l'Europe. Le thème principal inscrit à l'ordre du jour de cette année était l'énergie, les recherches et l'application d'énergies alternatives. Une commission nouvellement constituée aura pour tâche de s'occuper à l'avenir des problèmes touchant à l'énergie, de sorte que le groupe de la CEA précité pourra à nouveau consacrer davantage de temps à ceux qui touchent à la mécanisation.

Le 20 mars 1980, M. Bruce M. Lansdale, directeur d'une école d'agriculture américaine en Grèce, a visité notre Secrétariat central ainsi que le Centre de formation professionnelle complémentaire et a montré un vif intérêt pour toutes les possibilités offertes aux adultes dans le domaine technique et la longue liste de cours inscrits au programme des deux centres de l'ASETA.

**16. Questions financières**

Selon la coutume des années précédentes, les comptes 1979/80 font l'objet d'un rapport financier séparé, destiné uniquement aux délégués de sections et membres du Comité central. Nous en donnons toutefois un résumé à l'intention des autres sociétaires afin qu'ils connaissent dans les grandes lignes la situation financière de notre association.

Le total des charges concernant l'édition allemande du périodique s'élève à Fr. 508.689,70, laissant un bénéfice minime de Fr. 1.045,65. Quant à l'édition française, le total des rendements est de Fr. 156.145,81, celui des charges de Fr. 155.682,10, ce qui donne un solde positif de Fr. 463,71. Les rendements du Service technique se montent à Fr. 21.385,25, total dépassant de Fr. 1.090,20 celui des charges. Pour le Centre de cours de Riniken, le total des charges se monte à Fr. 134.780,35, laissant un bénéfice de Fr. 2.701.—. Le Centre de cours de Grange-Verney/Moudon, avec un total des rendements de Fr. 37.581,55 et de charges de Fr. 36 028.40,

enregistre un bénéfice de Fr. 1.553,15. Enfin le total des charges concernant le Secrétariat central s'élève à Fr. 617.563,60 et laisse un bénéfice de Fr. 7.657,15. En résumé, on constate que la totalité des charges de l'exercice 1979/80 se monte à Fr. 1.473.039,20 et que le bénéfice réalisé est de Fr. 14.510,86.

Dans le bilan, les immeubles (Centre de cours 1) sont inscrits à l'actif pour un montant de Fr. 147.000.— et les installations des deux centres de cours pour Fr. 6.200.—. Au nombre des postes figurant au passif du bilan, on trouve en premier lieu le prêt hypothécaire de Fr. 93.200,— (emprunt contracté pour le Centre 1). La fortune de l'ASETA, au 30 juin 1980, se montait à Fr. 163.371,12.

Nous adressons de sincères remerciements à M. Peter Zimmerli, Lenzbourg (AG), réviseur permanent des comptes de l'ASETA, de même qu'à MM. J. Roy, Porrentruy (JU) et J. Bircher, Rumentikon/Hagendorn (ZG), vérificateurs statutaires, pour la consciencieuse exécution de leur mandat.

## 17. Conclusions

Le présent rapport ne peut donner qu'une vue d'ensemble assez sommaire sur les activités de l'ASETA. Il ne nous est en effet pas possible, faute de temps et aussi de place, d'entrer dans tous les détails. Nous voudrions simplement montrer à nos membres que nous travaillons de façon intensive pour eux malgré un personnel réduit. Les collaborateurs des

centres de formation professionnelle complémentaire et le Secrétariat central consacrent tous leurs efforts au service des agriculteurs et à la défense de leurs intérêts dans le domaine de la technique agricole.

Ils ont droit à nos remerciements pour leur travail inlassable. Il serait cependant souhaitable que les travaux administratifs ne prennent pas des proportions telles qu'il ne reste plus assez de temps pour l'étude et la réalisation de nouvelles tâches.

Nous tenons à remercier tous les membres qui nous sont restés fidèles ou qui ont décidé de se joindre à nous. Remercions en outre les comités des sections et en particulier les présidents et gérants pour leur dévouement à toute épreuve.

Nous voudrions enfin exprimer notre gratitude aux représentants des services publics, institutions et organisations avec lesquels nous collaborons et qui, outre leur soutien, font preuve de compréhension pour les problèmes de la mécanisation dans l'agriculture.

Morat et Riniken, le 6 août 1980

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT  
TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE — ASETA

Le président central: Hans Baechler, Morat  
Le directeur: Werner Bühler, Riniken



Land-Rover 88 station-wagon

## Irrésistible.

Traction sur les quatre roues et réducteur pour affronter tous les genres de terrains.

## Increvable.

Carrosserie résistant à la corrosion réalisée en métal léger et châssis-cadre en caisson.

## Universelle.

A chaque usage la variante qui convient, grâce au principe du jeu de la boîte de construction et aux deux empattements disponibles.

## Infatigable.

Peut remorquer 6 tonnes et supporter une charge utile atteignant 1040 kg.

## Bonne pour le service.

Subside fédéral de Fr. 5000.- pour les versions pick-up et hardtop 109.

## A pleine maturité.

Depuis 1948 plus d'un million d'unités ont été produites.

## Impeccable.

Chef de file des véhicules tout-terrain civils sur le marché suisse.

## Implacable.

Deux variantes de moteurs et des groupes propulseurs parfaitement adaptés lui permettent d'être à l'aise par les pires conditions.

T&T



Importation: STREAG SA, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, Tél. 01 - 54 18 20

### Type 88

Moteur 4 cylindres, 2282 cm<sup>3</sup>, 51,5 kW (70 ch) DIN, puissance fiscale 11,62 CV, à partir de Fr. 23'600.- jusqu'à 25'800.-



Pick-up avec bâche



Bâche



Hardtop



Station-wagon

### Type 109

Moteur 4 cylindres, comme le Type 88, charge utile jusqu'à 1040 kg, à partir de Fr. 26'900.- jusqu'à Fr. 28'500.-



Pick-up avec bâche



Hardtop



Station-wagon

### Type 109 V8

Moteur V8, 3528 cm<sup>3</sup>, 67,7 kW (92 ch) DIN, charge utile jusqu'à 1005 kg, puissance fiscale 17,98 CV, traction sur les 4 roues endanchée en permanence, de 28'600.- jusqu'à Fr. 30'500.-



Pick-up avec bâche



Hardtop



Station-wagon

Pour les entreprises, l'artisanat et les particuliers: Leyland Multi-Leasing. Renseignements: tél. 01-52 97 20